

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr.
Poste: 10
En s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
à chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne: 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR
22 Août 1884.

Chronique générale.

Le projet de loi sur l'élection du Sénat
admet une proportionnalité entre le nombre
des députés sénatoriaux et celui des conseillers
municipaux de chaque commune,
modifié que sous l'empire du système actuel
toutes les communes, quel que soit le chiffre
de leur population, n'ont qu'un député
sénatorial. Si donc le projet du gouvernement
est adopté, il y aura désormais, Paris
excepté, dix catégories de communes relativement
au nombre des conseillers municipaux.

Paris aura vingt députés à élire.
Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse,
Saint-Etienne, Nantes, Lille, Brest, Nîmes,
Reims, Nancy, Roubaix, Le Havre, Amiens,
Toulon, éliront dix députés chacune.
Nice, Besançon, Montpellier, Rennes,
Orléans, Angers, Le Mans, Limoges auront
neuf députés.
Troyes, Caen, Dijon, Tours, Grenoble,
Tourcoing, Boulogne-sur-Mer, Clermont-Ferrand,
Versailles n'auront que huit députés.

Le bureau de la ligue républicaine pour
la révision de la Constitution fait, par la
plume de son secrétaire Laurent Pichat, un
véritable appel aux armes.

Voici comment ce manifeste analyse l'œuvre
du Congrès: Refus d'une Assemblée
constituante; mépris du suffrage universel;
maintien du suffrage restreint; conflit budgétaire
organisé; ratification en 1884 par
des républicains de la Constitution imposée
en 1875 par des monarchistes. C'est-à-dire
désormais à la démocratie.

Le manifeste ajoute que la démocratie restera
ce défi et dès aujourd'hui définit
ainsi le terrain électoral de 1885: « Une
Constitution républicaine par une Assem-

blée constituante. » M. Ferry se flattait d'enlever
aux républicains l'arme de la révision.
On ne voit pas qu'il ait réussi.

On lit dans la France libre:

« M. Charles Ferry, frère du président
du conseil, vient d'acheter, dans la liquidation
des biens des fils du général Ben-Ayat,
l'immeuble situé 43, rue Saint-Georges. Il
l'a payé 560,000 francs, il rapporte 43,000
francs par an; c'est du 7 0/0.

« Ce qui prouve que la Banque Franco-Tunisienne
n'est pas une mauvaise affaire pour tout le monde. »

Le bruit court que M. Emmanuel Arago,
ambassadeur de France à Berne, aurait demandé
ses lettres de rappel.

Ce diplomate aurait assez de la diplomatie
et serait même décidé à donner sa démission
de sénateur.

La Gazette de France publie les noms des
473 députés qui ont voté l'ordre du jour de
confiance dans le gouvernement au sujet des
affaires de la Chine.

La Gazette a imaginé d'accoler à chaque
nom le nombre de voix des électeurs qui ont
nommé ces députés.

La récapitulation donne le total de 4 million
368,034 voix. Comme les électeurs inscrits
sont au nombre de 40,352,274, il s'ensuit
que l'ordre du jour de confiance est soutenu
par le septième à peine des électeurs inscrits.

La rue Mosnier devra s'appeler de par
la volonté du conseil municipal rue de
Berne.

M. Mosnier, fils du créateur du quartier
de l'Europe, proteste et rappelle que son
père a payé 300,000 fr. le droit de donner
son nom à la rue.

Si, dit-il, la Ville de Paris veut retirer le
nom, qu'elle rembourse les 300,000 fr.

Commentant le récent article de la Gazette
de Cologne, dans lequel la France est invitée
à faire alliance avec l'Allemagne, le Times
s'exprime ainsi:

« Les Français verront comme nous que
l'effervescence de la mauvaise humeur germanique
se calmera vite, attendu qu'il n'y a
entre l'Allemagne et l'Angleterre aucun sujet
qui puisse soulever un conflit permanent ou
même donner lieu à un simple malentendu
de longue durée. »

L'ENTREVUE DE VARZIN.

On télégraphie de Berlin:

« Il est évident que pendant leur entrevue
qui a duré plusieurs jours, les hommes
d'Etat qui dirigent la politique extérieure de
l'Allemagne et de l'Autriche ont dû conclure
des arrangements concernant toutes les
questions qui ont occupé dans ces temps
derniers la diplomatie des deux gouvernements.

« On dit (et nous croyons que l'on peut
ajouter foi à ce renseignement) que les deux
ministres ont conclu, touchant les mesures
de protection à prendre contre les anarchistes,
une entente à laquelle il est probable
que les autres Etats adhéreront. On ajoute
que l'adhésion de la Russie est assurée.

« Le prince Bismark et le comte Kalnoky
se seraient aussi occupés de la question relative
aux indemnités dues aux nationaux
allemands et autrichiens pour les pertes
qu'ils ont éprouvées lors des désordres
d'Alexandrie. »

Des messes seront célébrées demain samedi
dans presque toute la France pour le
repos de l'âme de M. le comte de Chambord,
à l'occasion de l'anniversaire de son décès.

LE CHOLÉRA. — La journée de mardi a été
moins mauvaise à Toulon et à Marseille. Elle

n'y a compté en tout que 14 décès cholériques.

Mais l'épidémie semble vouloir se propager
dans les Basses-Alpes.

A Arles, à Nîmes, à Toulouse, à Perpignan,
peu de décès; à Lunel, aggravation; dans
l'Ardèche et à l'étranger, situation à
peu près stationnaire.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, commentant
la réponse que le Standard a faite à
son article du 14 août, fait remarquer que
si le Standard prétend que l'amitié de l'Angleterre
ne saurait s'obtenir par des menaces,
il avait également dit, dans un article
antérieur, que sans l'amitié de l'Angleterre
pour l'Allemagne, l'Alsace-Lorraine pourrait
bien redevenir territoire français.

Cette observation de la feuille dont un des
ministres les plus influents du cabinet anglais
est un des principaux actionnaires renferme
une sorte de menace.

Le Standard parle d'incidents survenus
par hasard à la suite des maladroites du
Foreign-Office et des susceptibilités anglaises
soulévées par les acquisitions des puissances
étrangères dans l'hémisphère du sud.

La Gazette de l'Allemagne du Nord se voit
dans la nécessité de protester contre le terme
« par hasard ».

Les colonies sont des dépendances de la
couronne britannique; elles sont représentées
par le gouvernement de la métropole; les
gouvernements étrangers n'ont affaire
qu'au ministre des affaires étrangères.

Ce serait une innovation singulière dans
le droit des gens si on voulait mettre à
la charge des sujets des colonies anglaises
l'obligation de respecter les intérêts allemands
et reconnaître ces colonies, suivant la théorie
de lord Derby, chef de l'Office colonial,
comme un empire distinct à côté de l'Angleterre.

Le gouvernement allemand n'est pas dis-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE LIEUTENANT ANDERMAHR
UN DRAME
SOUS LA COMMUNE
PAR CH. SAINT-MARTIN.

Le docteur Dutrac, tenant toujours ses mains
croisées entre elles derrière son large paletot, et
dominant son compagnon de route de la moitié de
sa taille, examinait le vieillard avec intérêt. Celui-ci
expliqua rapidement le sujet de la conversation.

— Avez-vous vu beaucoup de blessés dans votre
course matinale?

— Une quinzaine environ: des fédérés atteints
par les obus de Châtillon. Leur nombre diminue,
heureusement, les forts ne tirent plus et on les croit
abandonnés.

— Quelle horrible guerre, dit le vieillard.

— Hélas! monsieur, la guerre civile, rien n'est
plus cruel.

— J'espère qu'elle finira bientôt.

— Par l'écrasement d'un des partis, sans doute;

mais si j'en crois les journaux de la Commune, la
guerre sera longue encore, et on ne sait ce qui

arrivera, quand les Versaillais entrèrent à Paris.

Le vieillard leva doucement la tête, et lança
un de ces regards intelligents sur les yeux du docteur:

— Connaissez-vous, dit-il, le lieutenant Andermahr?

— Assurément. J'ai souvent occasion de soigner
les fédérés de sa compagnie; c'est un brave soldat,
il est bien regrettable que de tels hommes soient
au service d'une si mauvaise cause.

— Croyez-vous, docteur?

— Pourquoi en doutez-vous?

— Je ne vous cacherai pas ma pensée, docteur,

parce que je vous connais de longue date et vous
ne me trahirez pas; je crois que le lieutenant n'est
rien moins qu'un honnête homme. Il a fait arrêter
avant-hier la famille d'Elplay, d'Arcueil.

Le docteur Dutrac s'arrêta court, et se baissa
pour apercevoir le visage de son compagnon de
route; mais il était si grand qu'il ne vit que le fond
de son vaste chapeau.

— Qui vous a donné pareille nouvelle? reprit-il.

— Je l'ai su à Arcueil même dans la matinée.

— Et pour quelle cause a-t-il fait arrêter ces
braves gens?

— Pour crime de trahison; ils ont caché un
prêtre du collège d'Arcueil, et tenté de le soustraire
aux recherches des communards.

— Mais ils n'ont pas arrêté M^{lle} d'Elplay?

— Si, docteur; Andermahr les a conduites à

Paris avec leur père.

— Et qu'en a-t-il fait?

— Je l'ignore; mais si vous les aimez, comme je
crois le savoir, il n'est que temps de les secourir
et d'user de votre crédit auprès des fédérés.

Le docteur était atterré; ses mains s'étaient
dénouées et ses grands bras retombaient le long
de son corps; la pâleur de son visage attestait son
étonnement et ses craintes; c'était un vieil et
fidèle ami de M. d'Elplay. Il reprit sa marche
et se retourna de nouveau vers son compagnon de
voyage.

— Voulez-vous avoir la bonté de me dire qui
vous êtes? demanda-t-il de sa voix la plus aimable?

— A quoi bon, docteur! à mon âge on n'a plus
de nom.

Le médecin d'Arcueil était un homme de tact;
il n'insista pas et continua sa route d'un pas plus
rapide encore; le vieillard le suivit sans peine, et
tous les deux, s'abandonnant à leurs pensées, gardèrent
un profond silence. Ils marchèrent ainsi
jusqu'à l'intersection de la route de Bicêtre; là,
le vieillard s'arrêta, et saisissant la main du
médecin:

— Docteur, dit-il, je prends le chemin du fort
et nous allons nous séparer. Songez à la famille
d'Elplay. Je vous reverrai dans quelques jours,
après la chute de la Commune, et vous saurez
mon nom. Par le temps qui court, la prudence est

de rigueur.

— Adieu donc, répondit le docteur en étendant
sa large main. Je crois que vous êtes un honnête
homme et que vous ne m'avez pas trompé. Je vais
aller rapidement à Arcueil; si j'ai quelque influence,
comme vous le dites, j'en userai pour sauver M.
d'Elplay et ses filles.

En achevant ces mots, l'excellent médecin s'élança,
d'un pas démesuré, dans la direction d'Arcueil;
il courait au secours d'un ami qu'il connaissait
et estimait depuis longtemps. Quant au
vieillard, il fit quelques pas sur la route de Bicêtre,
puis il monta sur le talus d'un fossé et porta ses
regards vers Paris.

La vue s'étendait à une assez grande distance
sur la route d'Orléans, au travers des peupliers
qui la bordent de chaque côté: un nuage de poussière
s'élevait à l'horizon; le vieillard l'examina
avec attention, et resta pendant quelques instants
dans la même attitude.

Puis, tout à coup, reconnaissant l'escorte d'Andermahr
qui s'avancait au grand trot, il se blottit
derrière la haie, à l'angle des deux routes, assura
son large chapeau sur sa tête, passa la main dans
ses cheveux blancs, s'examina des pieds à la tête
avec précaution, et tirant de sa besace un morceau
de pain et du beurre frais, il se mit en devoir de
manger de l'air le plus calme et le plus indifférent
du monde; mais ses yeux ne perdaient pas de vue

posé à considérer comme de simples hasards les tentatives ayant pour but de contrecarrer l'établissement des Allemands à Angra Pequena et de les enfermer hermétiquement sur ce point.

Ces tentatives, qui constataient un mauvais vouloir dédaigneux à l'égard d'une nation amie, doivent être considérées, dit en terminant la *Gazette*, d'après le droit international, comme des actes du gouvernement anglais, puisque ce gouvernement ne les a pas empêchés.

TONKIN ET CHINE.

D'une lettre qu'un des correspondants de la *France militaire* écrit du Tonkin, à la date du 7 juillet, nous extrayons les passages suivants :

« La nouvelle de l'échec subi par la petite colonne dirigée sur Lang-Son a affligé, mais non étonné le corps expéditionnaire. Cette petite colonne se composait principalement du bataillon Reygasse, ancien bataillon Badens, arrivé au Tonkin au mois de février 1883, et fort éprouvé par le feu et les maladies. A ce bataillon était attaché une compagnie de tirailleurs tonkinois. Ajoutez à cela de l'artillerie, des chasseurs d'Afrique, des zéphyrs, vous aurez la composition des 7 à 800 hommes de la colonne. Le télégraphe a joué, et vous savez ce qui a eu lieu près de Bac-Lé. Tout ce que j'ai à vous dire, c'est qu'au moment où je vous écris, l'affaire est encore un mystère. Tous ceux qui ont pratiqué le Chinois déplorent que le général Millot ne se soit pas assez laissé guider par l'expérience des choses de ce pays ; jamais il n'aurait dû engager une aussi faible colonne sur le chemin de Lang-Son....

« Croire à la bonne foi des Chinois ! mais nous sommes tous, nouveaux ou tard venus, entièrement fixés, et le dernier de nos cuisiniers, apprenant le traité de Tian-Tsin, était édifié quant à la valeur de l'engagement pris par la Chine.

« Bizarre, bizarre. Avant Hong-Hoa, le général Millot fait faire des ouvertures à Leu-Venh-Fù, chef des Drapeaux-Noirs, qui les repousse haut la main. Aujourd'hui on traite, on pardonne aux Drapeaux-Noirs et aux pirates. Résultat, la défaite de Lang-Son.

« C'est l'histoire des amans de l'Algérie. C'est la toile de Pénélope.

« Si la guerre vient, et si à l'automne il va falloir marcher sur Lang-Son, ce sera dur à enlever, car les Chinois auront le temps de se fortifier. On dira ce qu'on voudra, on fermera les yeux, mais je vous transmets l'opinion du corps expéditionnaire : LA PAIX EST A PEKIN. Ce sera dur ; mais on l'aura voulu.

« Si je voulais vous raconter les potins qui circulent, je n'en finirais pas. On dit bien bas qu'il y avait un stock de récompenses réservées aux héros de Lang-Son, que l'expédition était considérée comme une partie de plaisir, que M. ou M..... Je m'arrête,

car je sais que vous ne plaisantez pas quand il s'agit de discipline. »

« Voulez-vous, nous dit encore notre correspondant, un exemple de punition pécuniaire ? Or, voyez le Ninh-Binh. Le capitaine Lancelot avait fait embarquer 78 soldats sur une chaloupe du commerce pour les envoyer à Hanoi. Le général Millot avait défendu de se servir des chaloupes de commerce, mais cet ordre n'était pas encore parvenu au capitaine Lancelot. Le capitaine n'en a pas moins été condamné à payer la moitié du prix du passage des soldats. Je souligne moitié, parce que la jurisprudence fantaisiste de ceux qui pratiquent les amendes aurait tout aussi bien pu fixer le tiers ou le triple. Le capitaine Lancelot réclame, mais comme la punition avait été portée à l'ordre, il lui fut prouvé que rien n'est plus désagréable à l'autorité que de revenir sur un ordre donné. »

La citadelle de Hué est définitivement occupée. Mieux vaut tard que jamais. Le colonel Guerrier, chef d'état-major du corps expéditionnaire, a été lui-même, à la tête de 160 hommes, et suivi de plus de 25 officiers de toutes armes, procéder au couronnement du roi. Comme il importe de frapper l'imagination des Asiatiques, on a improvisé une mise en scène qui a dû paraître grandiose aux Annamites.

Combien de jours, de mois, régnera maintenant le nouveau roi ? Nous ne saurions trop admirer l'étonnante longanimité du gouvernement français, qui a toléré que le ministre des affaires étrangères d'Annam, un pur gredin du nom de Van-Thuong, expédie dans l'autre monde deux rois, le premier, coupable d'avoir signé le traité Tricou, le second, le traité Patenôtre. Van-Thuong est également l'auteur avéré du massacre des missions catholiques. Avec un peu d'énergie, on pend de pareils gredins, quand on ne les expédie pas en Nouvelle-Calédonie pour y faire de la villégiature en compagnie des parricides que grâce le Président de la République.

Et Van-Thuong est en place ! Nous n'avons pas l'habitude de nous fier aux dépêches anglaises. Nous attendrons donc. La Chambre, dans sa séance du 45 août, a donné au gouvernement une sorte de blanc-seing pour continuer la politique des gages à laquelle on a fini par arriver. Nous allons assister aux opérations de l'amiral Courbet, qui, entre parenthèses, doit être de bien mauvaise humeur d'être réduit à un rôle passablement piteux.

Les renforts sont partis d'Alger le 48 août au soir sur le *Rio-Negro*, qui a été affrété au Havre.

Le *Rio-Negro* emporte 6 officiers et 400 hommes de la légion étrangère, 600 tirailleurs du 1^{er} régiment, et 300 hommes du bataillon d'Afrique.

Décidément, nous ne sommes pas près de revoir les bataillons détachés de l'armée d'Afrique.

En arrivons-nous décidément à la guerre avec la Chine ?

Louise cherchait déjà à s'arracher des bras de son père et de sa sœur, prête à accomplir jusqu'au bout le sacrifice qu'elle avait fait de sa liberté pour les sauver ; Thérèse attendait, frémissante, le dénouement de ce drame ; M. d'Elplay se pencha à la portière et fit signe à Andermahr de s'approcher de lui :

— Lieutenant, dit-il, laissez-moi ma fille et acceptez sa rançon.

Andermahr haussa les épaules et ne répondit pas.

M. d'Elplay se rapprocha de lui :

— Écoutez-moi, reprit-il d'une voix basse, pour n'être pas entendu des fédérés, si ce n'est qu'une question d'argent, je suis prêt à tous les sacrifices pécuniaires que vous exigerez. Le salut de mon enfant.....

Andermahr poussa un ricanement affreux, et jetant un regard sur Thérèse :

— Ce n'est pas seulement de l'argent qu'il me faut, dit-il, vous le savez bien.

M. d'Elplay frissonna jusque dans la moëlle de ses os ; il appela tout son courage à son aide et reprit avec désespoir :

— Si je vous offrais cent mille francs ?

Les yeux du fédéré brillèrent un instant d'un vif éclat ; la tentation était forte. Mais la vue de Thérèse, que l'émotion rendait plus belle encore, fit oublier au lieutenant sa passion pour l'or.

Shang-Hai, 20 août.

On télégraphie de Pékin que le chargé d'affaires de France vient de remettre au Tsong-Li-Yamen un nouvel ultimatum donnant quarante-huit heures à la Chine pour répondre à la demande d'une indemnité de 80 millions formulée par la France.

Si, passé ce délai, il n'a reçu aucune réponse satisfaisante, le chargé d'affaires français a l'ordre d'amener le pavillon tricolore.

D'autre part, le *Times* publie la dépêche suivante de Pékin, 19 août :

« La France a réduit officiellement à huit millions le chiffre de l'indemnité qu'elle réclame de la Chine.

« Si les Chinois refusent de payer cette somme, le ministre français a reçu l'ordre de se retirer. »

Il se confirme, dit le *National*, que le gouvernement chinois n'a pas accepté les conditions qui lui ont été posées par l'ultimatum de M. Jules Ferry, et qu'il refuse décidément de négocier sur les bases du principe de l'indemnité. La rupture des négociations avec la Chine paraît donc complète et, si nous sommes bien informés, les hostilités ont dû être ouvertes par l'attaque de l'arsenal de Fou-Tcheou.

D'après le *Paris*, l'ambassadeur de Chine Li-Fong-Pav estime que son rôle à Paris est terminé, et que, du moment où des ordres officiels d'agir ont été donnés à l'amiral Courbet, il appartient aux représentants de la cour de Chine à Shanghai de voir dans quelle mesure ils peuvent se croire autorisés à poursuivre les négociations.

La parole appartient donc maintenant au canon.

Le gouvernement recevra aujourd'hui au plus tard la réponse de la Chine au dernier ultimatum.

C'en est fait ! la guerre avec la Chine peut être considérée comme déclarée si la nouvelle suivante que publie le *Times* est exacte :

« Londres, 21 août, 2 h., 30.

« La deuxième édition du *Times* contient une dépêche de son correspondant de Pékin annonçant que le drapeau français, arboré sur le palais de la légation, a été amené aujourd'hui à une heure.

« Les intérêts des sujets français restent confiés au ministre de Russie.

« Le Tsong-Li-Yamen s'est refusé absolument à admettre les demandes françaises.

« Les Chinois se disent préparés à une guerre à outrance.

« Ils paraissent avoir l'espoir secret d'entraîner les puissances neutres dans la querelle à propos des ports ouverts par les traités. »

Un journal annonçait hier que le gouvernement avait télégraphié à l'amiral Courbet de commencer le bombardement de Fou-Tcheou à partir de ce matin (vendredi).

Il se pourrait que les nouvelles de Chine rappelaient à Paris le Président de la Ré-

— Non, je vous le répète !

Et il ajouta d'une voix impatiente :

— Citoyenne Louise d'Elplay, sortez de bon gré de la voiture, ou je vous fais enlever par mes soldats.

Sous le poids de cette menace odieuse, Louise s'élança hors de la calèche, et Andermahr ferma vivement la portière.

— Au galop ! s'écria-t-il.

Et le gros de la troupe reprit la direction d'Arcueil, tandis que le malheureux père, suffoqué par la douleur, se laissait tomber dans les bras de Thérèse.

— Ma fille ! ma fille ! répétait-il en sanglotant,

Cependant, le Taciturne s'était approché de Louise et lui avait fait signe de se placer au milieu des cinq fédérés qu'il avait choisis sur l'ordre du lieutenant, et qui avaient laissé leurs chevaux aux mains de leurs camarades. Sans prononcer une seule parole, sans faire un geste d'effroi, sans montrer le moindre trouble, la courageuse jeune fille prit place auprès des soldats et disparut avec eux sur le chemin de Bicêtre.

A peine furent-ils cachés par un pli de terrain, que le vieillard que nous avons vu tout à l'heure replaça dans sa besace le pain et le beurre qu'il en avait retirés, se redressa sur le talus, examina les deux routes, observa le nuage de poussière que soulevait au loin l'escorte du lieutenant, et réfléchit

publique. Le chef de l'Etat serait, en effet, résolu à obliger M. Ferry à se conformer à la Constitution et à convoquer le Parlement dans le cas où les événements nécessiteraient la mobilisation d'un corps d'armée.

Le bruit court dans toute l'armée, et particulièrement dans les garnisons de Versailles et de Vincennes, que le général de Gallifet aurait été désigné pour commander une expédition en Chine, et qu'il aurait déjà choisi ses officiers d'état-major ; on les nomme même tout haut.

Cette nomination n'est guère vraisemblable. Le gouvernement n'a-t-il pas encore à pourvoir M. Thibaudin-Comagay et M. Farre ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 août.
On continue à baisser encore aujourd'hui sur les rentes qui sont très-discutées, le reste du marché est nul, les transactions sont rares sur les valeurs.

Le 3 0/0 reste à 78.32, l'amortissable à 79.35, le 4 1/2 à 107.42.

La Banque de France est à 5,050 fr. ; le bilan publié aujourd'hui donne 481,000 fr. pour les bénéfices de la semaine.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1,280 fr. Les Obligations Foncières et Communales sont les seules qui soient remboursables avec prime. Il est donc plus avantageux d'en acheter que de se porter par exemple sur les obligations de la Ville de Paris qui toutes sont au-dessus du pair, alors qu'il s'agit de valeurs possédant un mérite égal.

Les amateurs de valeurs à lots doivent préférer à toutes les autres les obligations 1879 et 1880, du Crédit Foncier qui, loin d'être inférieure aux autres sous le rapport des chances de tirages, leur sont supérieures, puisqu'elles participent tous les ans à six tirages, alors que le nombre des tirages annuels des obligations de la Ville de Paris n'est que de deux ou de quatre.

La Banque de Paris perd 5 fr. à 785. La Banque d'Escompte est immobile à 520 fr., elle va terminer au mois de septembre les formalités qui sont nécessitées par l'absorption de la Banque Française et Italienne.

Cette société pourra alors retirer de cette absorption et de son concours à des affaires italiennes un plein succès les avantages d'une meilleure cote pour ses actions.

La Société Générale est recherchée à 462.50. La spéculation paraît ne pas vouloir s'attacher à ce titre. Est-ce à cause de la solidité qu'on lui accorde ? Quoi qu'il en soit, les baissiers se gardent bien de l'attaquer.

Les Chemins de fer Méridionaux de l'Italie suivent leur marche ascendante. Les voilà à 640, tandis que les Chemins Autrichiens sont descendus au même cours. L'arbitrage que nous avons conseillé a fait ainsi une partie de son évolution.

Les Chemins de fer Français sont très-fermes, malgré le peu d'affaires qu'il y a sur le marché : le Nord reste à 1,667.50, l'Orléans à 1,322.50, le Lyon à 1,230, le Midi à 1,165, l'Est à 768.75, l'Ouest à 836.25.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Nous extrayons des Rapports de M. le Préfet les lignes suivantes concernant la situation des récoltes en Maine-et-Loire :

« La moisson s'est terminée dans les

un instant, comme indécis sur la direction qu'il devait prendre.

Tout à coup il redressa la tête et ses yeux perçants se dirigèrent vers le fort qui se dressait sur la colline :

— Allons au plus pressé, murmura-t-il.

Puis, il rattacha la besace à sa ceinture, reprit son bâton noueux qu'il fit tourner avec l'élan d'un jeune homme et s'élança par un chemin détourné qui conduisait à Bicêtre, avec une rapidité qu'on eût été loin d'attendre chez un homme de cet âge.

(A suivre.) CH. SAINT-MARTIN.

Dialogue d'actualité :

— Française !
— M'sieu ?
— Le thermomètre a-t-il baissé ?
— Oh ! oui, m'sieu !
— De combien de degrés ?
— De tout l'escalier, m'sieu ! Je l'ai laissé tomber dans la cour.

A propos du divorce :

— Comment ! ma demande ne passera pas avant quatre mois ?
— Après les vacances.
— Mais c'est absurde ! Quand on nous discute, nous serons peut-être raccommodés !...

premiers jours du mois d'août, et les battes sont commencés. Les cultivateurs se sont satisfaits de la récolte que l'on considère généralement comme bonne. Les récoltes secondaires ont moins bien réussi, à l'exception des avoines d'hiver dont le rendement est supérieur à celui d'une année ordinaire. Les pailles sont en général belles et abondantes.

Les chanvres, longtemps compromis par la sécheresse, se sont relevés sur certains points, grâce à quelques pluies d'orage. Les foins coupés et rentrés dans les conditions les plus favorables ont donné un produit d'excellente qualité, mais le rendement n'est pas abondant et ne paraît pas dépasser celui d'une bonne moyenne. Les prairies artificielles ont donné des coupes nombreuses.

Les pommes de terre, fatiguées par le temps sec, laissent espérer un rendement moyen, mais de bonne qualité. L'aspect de nos contrées viticoles continue à être des plus satisfaisants. Depuis longtemps, les vignes n'avaient offert une aussi belle préparation; il est vrai que récemment les circonstances atmosphériques ont été aussi favorables à leur développement. L'état d'avancement des vignes est remarquable, et si, comme on le craint, la précocité de la récolte est l'augure d'une bonne qualité, on peut prévoir pour 1904 de belles et bonnes vendanges. A côté de ces espérances, vient se placer le tableau des ravages causés par le phylloxéra dont la marche s'accroît, et cause à nos viticulteurs les plus graves et les plus légitimes inquiétudes.

LA RECOLTE.

Nous lisons dans plusieurs journaux les lignes suivantes à propos de la récolte de cette année pour toute la France :

« La moisson est à peu près faite et on commence à se rendre compte des résultats qui ne seront pas aussi favorables qu'on l'avait espéré.

« Les herbes sont nombreuses; mais on se plaint du rendement. Les grandes chaleurs ont grillé le grain, qui ne s'est pas suffisamment développé.

« En somme, la récolte en céréales sera ordinaire; elle ne dépassera guère celle de l'année dernière.

« Le prix du blé est en baisse. La culture sera encore en perte sur la culture du froment. Chose singulière! le blé a beau diminuer, le prix du pain ne diminue pas. De sorte que tout le monde souffre de cet état de chose: l'ouvrier qui ne paie pas son pain meilleur marché, et le cultivateur qui, ne rendant son froment, ne rentre pas dans ses déboursés.

« Quant à la vigne, la récolte sera bonne comme qualité et médiocre comme quantité. »

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient d'organiser des voyages circulaires de vacances, à prix réduits et à itinéraires au gré des voyageurs.

La délivrance des billets a lieu, chaque année, pendant la saison des vacances, du 10 juillet au 15 octobre.

Les prix de ces billets sont fixés à raison de 10 francs par parcours total effectué, à la condition que ce parcours atteigne au moins 300 kilomètres; ils comportent des réductions variant de 20 à 55 0/0 sur les prix des cahiers de charges.

La durée de validité des billets est de 30, 45 ou 60 jours, suivant le parcours et non compris le jour du départ.

Des formules de demandes imprimées se trouvent dans toutes les gares et bureaux de ville du réseau d'Orléans.

Les Sociétés de Tir de France organisent, sous la présidence d'honneur du ministre de la guerre et sous le patronage de la Ligue des patriotes, leur premier concours national.

Ce concours aura lieu au polygone de Vincennes, spécialement aménagé dans ce but, du 31 août au 14 septembre.

D'après le programme, il y aura la 42^e cible pour le fusil Gras, 30 pour les armes de précision, 50 pour les floberistes, et 50 pour le revolver et le pistolet de combat.

Le *Journal militaire officiel* publie une circulaire du 13 août relative à la classe de 1883.

Le contingent des armées de terre et de mer s'élève à 91,207 hommes, dont 6,980 pour la marine. Mais en raison des non-valeurs, on désignera sur la première partie de la liste du recrutement cantonal 400,445 jeunes soldats. La deuxième portion du contingent s'élèvera à 38,481 hommes. Le total fait 138,926 hommes, dont 520 sont déjà sous les drapeaux à titre d'engagés volontaires.

6,980 hommes, avons-nous dit, sont appelés à l'armée de mer. Mais, en raison des non-valeurs, 7,640 jeunes soldats seront désignés sur la première partie de la liste du recrutement cantonal.

La troisième partie de la circulaire a trait aux permutations entre les jeunes gens affectés aux armées de terre et de mer.

On lit dans le *Journal de l'Ouest* qui a paru avant-hier à Poitiers :

LE PÈLERINAGE NATIONAL

« Sous cette dénomination, sont arrivés cette nuit, en gare de Poitiers, six trains de pèlerins, se rendant à Poitiers et à Lourdes, et venant des provinces du Nord et de la Belgique.

« Il paraît que la venue de ces pèlerins, au nombre de 3,000 environ, préoccupait nos médecins, et qu'il a été question au moment de leur interdiction de s'arrêter à Poitiers.

« Interdire à des voyageurs, venant à Poitiers, de s'arrêter à Poitiers, cela ressemblait assez à une plaisanterie de mauvais goût. Le choléra ne règne pas dans le Nord de la France ni en Belgique, et si la municipalité de Poitiers avait pris une pareille mesure, elle se serait montrée d'abord fort ridicule, elle n'aurait pas été obéie, elle aurait dépassé son droit et violé la loi.

« Comment! nous avons reçu, ici, des voyageurs venant de Marseille et des régions atteintes par le choléra; vous leur avez accordé le libre parcours; ils ont séjourné et circulé comme ils ont voulu, et vous prétendriez arrêter tout un train arrivant de régions parfaitement saines, sous prétexte qu'il y a parmi ces voyageurs des phthisiques, des estropiés et des infirmes.

« Disons le mot: cela eut été trop bête.

« Cela a failli arriver, cependant. Et ce n'est pas la faute de l'avenir si le commerce Poitevin n'a pas été privé d'une recette de 60 à 100,000 francs que vont lui laisser les pèlerins aujourd'hui.

« Car c'est à ce seul point de vue que nous voulons envisager la question. Le gouvernement qui a la charge de la santé publique permet l'organisation des trains de pèlerinage — laissez-les passer — et profitez de l'aubaine s'ils passent chez vous.

« Le bruit de l'interdiction s'étant répandu, des commerçants se sont rendus à la préfecture — le préfet a déclaré que la police de la ville ne le regardait pas; il a eu raison — on s'est adressé au maire; les journaux indépendants ont reçu de nombreuses visites de commerçants indignés; enfin le Conseil municipal, réuni hier soir, a résolu la question.

« Les pèlerins pénétreront en ville et circuleront à leur gré. Les malades, qui doivent être transportés, ont dû suivre un itinéraire fixé qui leur évite de traverser la ville. Nous ne saurions blâmer cette décision. Les malades s'en trouveront bien eux-mêmes; ils seront moins exposés à la curiosité publique, et quoique leurs cas ne soient pas contagieux, leur exhibition pouvait impressionner. Au retour de Lourdes, comme les pèlerins auront traversé des contrées contaminées, les trains feront un simple arrêt, en gare, comme d'ailleurs cela se pratique toujours.

« Tout est bien qui finit bien et nous n'en dirions pas davantage, si nous ne devions pas relever une sortie absolument inconvenante faite hier, en plein Conseil municipal et au sujet du pèlerinage, par l'adjoint Bolley. M. Bolley cherche à rentrer en grâce près de la franc-maçonnerie. Il n'y arrivera pas.

« Il se fera simplement connaître à droite, comme il est déjà connu à gauche. M. Bolley dénie au pèlerinage le titre de national. M. Bolley s'intitule bien républicain. Il prétend que ce pèlerinage n'est formé que d'étrangers. Cet assureur n'est

pas fort en géographie. Le département du Nord fait encore partie de la France et il y a de nombreux pèlerins venant du Nord, du Pas-de-Calais, etc. Enfin M. Bolley s'est écrié que « les pèlerins étaient des Belges » qui allaient à Lourdes remercier la Vierge » de leurs élections cléricales. »

« Nous supplions M. Bolley de ne pas se donner l'incommensurable ridicule de soulever au Conseil municipal de Poitiers des questions internationales. Les Belges font des élections cléricales quand cela leur plaît. Est-ce qu'ils parlent à M. Bolley de ses élections à lui? Il est vrai qu'ils ne savent pas comment on y tripote. »

Enfin on annonce que la question du tirage des 770,000 fr. de lots échus aux billets invendus de la loterie des arts décoratifs a été décidée.

Il ne reste plus qu'à déterminer les conditions de ce nouveau tirage, qui sera fixé ces jours-ci.

Jusqu'à présent le nombre des lots payés s'élève à la somme de 703,000 fr.

Les protestations unanimes de tous les porteurs de billets auront au moins servi à quelque chose.

LOUDUN.

Mercredi dernier, le sieur Aucher, un vieillard de 82 ans, se rendait dans son verger pour y cueillir des prunes.

Dans la soirée, ses enfants ne le voyant pas revenir se rendirent dans le jardin et trouvèrent le sexagénaire suspendu par les pieds entre deux branches de l'arbre. Le sang lui sortait par la bouche et il avait le visage congestionné.

On transporta le vieillard à son domicile, où il expira la nuit suivante.

On vient d'écrouer à la prison de Loudun un jeune homme des environs de cette ville, prévenu de vol qualifié par le procureur de la République de Chinon.

NANTES.

Mardi dernier, une jeune couturière de la rue du Marchix ayant commis l'imprudence de se servir d'une bougie allumée pour remplir une lampe de pétrole, le dangereux liquide s'est enflammé et a communiqué le feu au mobilier. La jeune fille a eules mains légèrement brûlées en cherchant à éteindre ce commencement d'incendie. Le dommage, évalué à 240 fr. environ, est couvert par une assurance.

L'ÉLECTION DE BREST.

La République, qui court, comme on le sait, de triomphe en triomphe, vient de gagner à Brest une victoire bien digne d'elle.

Naguère, elle avait pour conseiller général de ladite ville de Brest cet excellent M. Bellamy, qui était notaire, et qui a eu des malheurs. Ayant perdu son Bellamy, la République a cherché à le remplacer, et elle a choisi pour candidat M. le maire Delobea.

Cela ne pouvait manquer, semblait-il, de marcher: un maire républicain, ce doit être irrésistible, et, en effet, personne ne songea à résister à M. Delobea; il n'eut pas de concurrent, il se présenta tout seul. — Eh bien! il fut battu.

Cet accident arriva le dimanche 10 août; la *Patrie* a raconté l'histoire de ce premier tour de scrutin, où M. le maire fut en ballottage avec lui-même, c'est-à-dire où il ne fut pas élu faute d'avoir pu réunir le quart des électeurs inscrits: il n'avait que 729 voix sur 5,797 inscrits.

Dimanche, on a dû recommencer la course. Un concurrent, M. Coutance, a consenti à se présenter à la dernière heure. M. Coutance a eu 365 voix; M. Delobea, 766.

Quelle belle élection! — Voilà M. Delobea appelé à siéger au conseil général du Finistère par 766 voix sur 5,797 inscrits, c'est-à-dire par une infime et anémique minorité.

C'est, d'ailleurs, parfaitement conforme aux usages républicains. Les élus de la République n'ont derrière eux qu'un parti numériquement médiocre, de sorte que, comme nous l'avons déjà fait observer, c'est au nom d'une minorité que la France est gouvernée. (*La Patrie.*)

Un médecin éminent de Londres, consulté sur la valeur comme médicament du FER BRAVAIS, écrit: « J'ai employé d'une façon très-étendue, tant dans mes différents dispensaires que dans ma clientèle, le FER BRAVAIS, et je l'ai administré dans des cas où le fer n'aurait pu être pris sous aucune autre forme. C'est la meilleure préparation ferrugineuse que j'aie rencontrée jusqu'à ce jour. »

Hier matin, de la rue de Poitiers à Villebernier et de Villebernier à Beauvoyer et au-delà, il a été perdu une montre en or avec chiffre.

La rapporter au bureau du journal. Il y aura bonne récompense.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 178. Fin de la comédie. Les voyages de M. Grévy. Villégiature. Réaction. La guerre avec la Chine. La maison de Grévy. Les tyrannaux. Celles qui meurent. Comme ils se traitent! Un incendie au Tréport. Le concours des enfants gras (poésie). Compte rendu de député en vacances (poésie).

UNE BONNE RÉOLUTION. — L'administration de la *Lanterne d'Arlequin*, dans le but de rendre sa publication accessible à tout le monde, vient de décider qu'à partir du 1^{er} juillet, le prix de l'abonnement est fixé à 6 fr. pour tout le monde; nos abonnés continueront à la recevoir au prix de 5 fr., en envoyant à la direction à Tours, rue Richelieu, 13, avec le prix de leur abonnement de faveur, la bande du journal.

PRÉSERVATIF CONTRE LES AFFECTIONS ÉPIDÉMIQUES

44 ans de succès.

32 RÉCOMPENSES, dont 5 DIPLOMES D'HONNEUR ET 10 MÉDAILLES D'OR.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; contre la dysenterie et la cholérite.

FABRIQUE à LYON, 9, cours d'Herbouville

Maison à Paris, 41, rue Richer.

Dépôt dans les principales pharmacies, parfumeries, épiceries fines.

Se méfier des imitations et exiger le nom de DE RICQLÈS.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Adultes et enfants, sans médecine ni frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

qui guérit les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes; nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruit dans la tête et dans les oreilles, oppression, lancements, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, magueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 37 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, M. le docteur professeur Dédé, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr. Envoi franco en France contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez J. Russon, épicer. Du BARRY et Co, limited, 8, rue Castiglione, à Paris, et partout bons pharmaciens et épiciers.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
PAR AUTORITÉ DE JUSTICE,
Le samedi 30 août 1884, à midi précis,

A Saumur, place de la Bilange.

- 1^o D'un cheval percheron, gris pommelé, âgé de 9 ans;
- 2^o Un chariot à 4 roues, couvert d'une bâche en toile;
- 3^o Un très-bon harnais;
- 4^o Deux blouses bleues en coton, un pantalon, un sac et un lot de linge.

Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement rendu par M. le Juge de Paix du canton nord-ouest de Saumur, le 26 juillet 1884, à la requête de M. Pierre de Borville, maître d'hôtel à Saumur, contre M. Delphin Cordillier, marchand ambulant, demeurant à Grand-Ruys-de-Bains (Vosges).

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(603) CH. MILLION.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

BEAU ET VASTE

MAGASIN
Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON,
même rue. (86)

A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

MAGASIN D'ÉPICERIE
Mercerie, Rouennerie

Auberge avec Billard

Situé à Bizay, commune d'Épieds (Maine-et-Loire).

S'adresser à M^{me} V^e NORMANDINE,
au même lieu. (536)

A CÉDER

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.

S'adresser château de la Salle,
à Montreuil-Bellay. (603)

A CÉDER

à Angers

BRASSERIE

BONNE AFFAIRE

Traiter: P. CHAILLOU, rue du Mail, Angers. (499)

A VENDRE UN JARDIN

Bien affruié,

Entouré de murs avec espaliers.

PAVILLON, remise et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX

A VENDRE

TROIS CHIENS COUCHANTS

Et un CHIEN courant.

S'adresser à M. Rousse, à Souzay.

A VENDRE UNE CHIENNE COUCHANTE

Quatre ans, bien dressée.

S'adresser à M. LEBEAU-GOULARD, à Doué-la-Fontaine. (352)

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUCHANT

Agé de 3 ans, grande taille, belle robe.

S'adresser à M. BOUSSY-GIRAULT, à Courchamps. (566)

A VENDRE

Belle JUMENT carrossière, baiclaire, 8 ans;

Un CHEVAL gris moucheté, 12 ans, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

A partir de ce jour, le sieur GUÉRINEAU, de Munet, commune de Distré, prévient les fournisseurs qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter sa femme, PERRINE FOUCAULT, demeurant à Munet.

AUX ÉLÉGANTS

GREUISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.

S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

ON DEMANDE un associé,

cherie aux environs de Saumur. — Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

CAISSIÈRE M. LEDAIN, rue d'Orléans, demande une caissière-comptable.

M^e GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

Les Magasins de la Glanouse

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

DEMANDENT :

Un apprenti pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

M^{me} LEROUX, blanchisseuse, rue de la Monnaie, 15, près la place St-Nicolas, se met à la disposition des personnes qui voudraient bien lui donner leur linge à blanchir. (376)

REPRÉSENTATION SÉRIEUSE. — Affaire sûre. 15 fr. par jour; en voyageant 30 fr. Articles nouveaux. — S'adresser Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, Paris.

PRIX

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

M. DOVALLE

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

UN MILLION DE RECETTES

GRANDE ENCYCLOPÉDIE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, nouvelle édition ornée de 2,500 gravures

Renfermant 30 PLANCHES CHROMO, 10 COULEURS données gratis à tous les lecteurs. Cette œuvre d'utilité résume les matières contenues dans des centaines d'ouvrages savants qu'il serait difficile et coûteux d'acquérir.

HYGIÈNE — MÉDECINE USUELLE — PHARMACIE DOMESTIQUE — JARDINAGE — VÉTÉINAIRE — GÉOMÉTRIE — HISTOIRE NATURELLE — Pâtisserie, Cuisine bourgeoise, Confiserie, Falsification, Agriculture, Physique et Chimie, Connaissances usuelles, etc.

Un nombre considérable de recettes utiles — 50 centimes la série — une série par semaine.

Réclamer chez tous les libraires la 1^{re} série vendue 10 centimes seulement à titre d'essai ou adresser 60 centimes à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, pour recevoir franco les séries 1 et 2.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUSTRON

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 30 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUX, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes

ou en 25 séries à 75 centimes

NE REVIENT QU'A 15 FR. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AOUT 1884.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 % amortissable	78 45	78 20	Est	770	765	Obligations			Gaz parisien	517	515
3 % amortissable	80	79 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1232 50	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	512	512 50	Est	372	370
3 % (nouveau)			Midi	1165	1160	1865, 4 %	515 50	519 50	Midi	369	368
4 1/2 %	109 50	108 75	Nord	1670	1667 50	1871, 3 %	402	403	Nord	380	379 50
4 1/2 % (nouveau)	107 65	107 40	Orléans	1317 50	1321 25	1871, 3 %	394 75	394	Orléans	370 75	370 75
Obligations du Trésor	505	505	Ouest	840	835	1875, 4 %	514 50	516	Ouest	370	369 50
Banque de France	5050	5050	Compagnie parisienne du Gaz	1515	1516 25	1876, 4 %	514 50	514 75	Paris-Lyon-Méditerranée	374	374 30
Société Générale	462 50	462 50	Canal de Suez	1905	1507 50	1876, 4 %	514 50	514 75	Paris-Bourbonnais	372	372
Comptoir d'escompte	955	957 50	C. gén. Transatlantique	485	480	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524	Canal de Suez	575	572 30
Crédit Lyonnais	550					Obligations communales 1879	454	454			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1275	1280				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450			
Crédit mobilier	315	322 50				Obligat. foncières 1883 3 %	354	355			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans							Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.							SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY							MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR								
Heures	Minutes	Matin	Soir	Express	Omni.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																			
6	55	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)																			
9	13	—	matin, omnibus-mixte.																			
1	25	—	soir, —																			
3	32	—	express.																			
7	15	—	omnibus.																			
10	36	—	(s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.							SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS							THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR								
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																			
8	—	—	omnibus.																			
9	—	—	express.																			
12	—	—	soir, omnibus-mixte.																			
4	—	—	—																			
7	—	—	omnibus (s'arr. à Tours)																			
10	—	—	express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																						

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur sousigné.